

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 14 FEVRIER 2017**

Adoption des statuts de la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération »

Monsieur le Maire indique que, par délibération en date du 14 Janvier 2017, le conseil communautaire a adopté les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération. Ces statuts doivent ensuite être soumis aux conseils municipaux des différentes communes.

Le Conseil adopte ces statuts.

Transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté d'Agglomération

Les communautés d'agglomération et de communes deviendront compétentes de plein droit en matière de planification (plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale) à l'issue d'un délai de trois ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 Mars 2017.

En application du même article, si dans les 3 mois précédent le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'a pas lieu.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération, les sept Maires se sont accordés sur un transfert de la compétence « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 1^{er} Janvier 2018, soit une date ultérieure aux délais prescrits par la loi ALUR (au plus tard le 27 Mars 2017). Les conseils municipaux doivent donc s'opposer par délibération au transfert obligatoire de la compétence au 27 Mars 2017 tout en précisant cependant que celui-ci interviendra au 1^{er} Janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert d'office de la compétence « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 27 Mars 2017 et d'acter que la compétence « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » sera transférée au 1^{er} Janvier 2018 à la communauté d'agglomération les Sables d'Olonne Agglomération.

Election d'un représentant à la Commission Locale des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération

Monsieur Jean-Paul DUBREUIL, membre de la commission finances de la Communauté d'Agglomération, est élu représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Conventions de transfert

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer avec la Communauté d'Agglomération les conventions de transfert de l'assainissement collectif, de la zone d'activités et du centre équestre.

Convention de Projet Urbain Partenarial avec VENDEE-HABITAT

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention PUP avec Vendée-Habitat qui va réaliser un lotissement sur des terrains situés Rue de la Boule. Cette convention fixe la participation de Vendée-Habitat au coût des équipements publics nécessaires.

Garantie d'emprunt

Le Conseil accorde la garantie de la Commune à concurrence de 30 % de l'emprunt de 595 000 € contracté par Vendée-Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de six logements locatifs aux Rives du Lac.

Désignation d'un délégué à la SPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée

Mme Valérie DERVAL est désignée représentante de la Commune à la SPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée.

Validation de l'inventaire des zones humides

Le Conseil valide l'inventaire des zones humides, modifié en liaison avec le SAGE Auzance Vertonne. Ces zones humides seront intégrées dans le futur PLUi de la Communauté d'Agglomération.

Ouverture de crédits d'investissement

Le Conseil autorise l'ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2017, à hauteur de 39 500 €, afin de permettre le mandatement de dépenses à réaliser avant le vote du budget primitif 2017.

Projet de maison de services

Un projet de maison de services est présenté. Le Conseil souhaite que ce projet soit réétudié, afin que le coût global, honoraires inclus, ne dépasse pas 250 000 € H.T.

Une subvention, d'un montant maximum de 50 % du coût de l'opération, pourra être sollicitée auprès du Département dans le cadre du Contrat Vendée Territoires.

Le solde pourra être financé par un emprunt dont le remboursement sera couvert par les loyers.

Une commission mixte comprenant des membres des commissions Urbanisme et Action Sociale va être créée.

Avancement du projet de nouvelle cantine scolaire

Les négociations pour l'acquisition du terrain sont en cours avec l'OGEC et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique. Des plans tenant compte de la nouvelle implantation, plus proche du centre de loisirs, vont être préparés par l'architecte.

Ce projet, éligible à la DETR et au Contrat Vendée Territoires, devra être réalisé pour la rentrée de Septembre 2018.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Un agent d'ENEDIS est venu présenter à la commission les nouveaux compteurs Linky, qui seront installés sur la commune en fin d'année.

Commission de l'action sociale :

- Dans le cadre des échanges Mer/Montagne, dix jeunes vont partir du 17 au 25 Février à Sainte-Foy-Tarentaise.

Commission de la communication et de la culture :

- Le spectacle du Festival de la Magie organisé au Foyer Rural le 1^{er} Février n'a rassemblé que 60 spectateurs.
- Le Conseil Municipal des Jeunes prépare l'organisation d'un loto à la MARPA.
- Le plan de la commune installé devant les commerces va être remis à jour.
- Les animations de l'été seront insérées dans les guides publiés par l'Office de Tourisme des Sables Agglomération.
- Une exposition de photos et de cartes postales anciennes a été organisée à la Mairie, du 4 au 10 Février 2017, par l'Association NOMAD'S-CLUB du Château d'Olonne.
- Le panneau d'affichage numérique devrait être livré dans un mois.

Commission de la voirie et des bâtiments :

- La dernière tranche des travaux de la Rue de la Vergne est programmée fin Mars.
- Différents achats de matériels sont en cours : broyeur d'accotement, taille-haies, débroussailleuse thermique, tonne à eau, tables et chaises.

Commission des sports, des écoles et des jeunes :

- Une commission mixte s'est réunie pour étudier l'attribution des subventions 2017 aux associations.
- Le site internet de la Mairie a dépassé les 200 000 visiteurs.
- Dans le cadre du diagnostic enfance-jeunesse réalisé par la Communauté d'Agglomération, une table ronde avec des représentants des parents est organisée le 14 Mars à Saint-Mathurin.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Valérie Derval a participé à l'Assemblée Générale de la Protection Civile des Sables d'Olonne.
- La commission se réunira le 4 Mars pour préparer l'organisation des élections présidentielles.
- Des devis ont été demandés pour la formation d'agents des services techniques à la conduite des tracteurs et tondeuses.

Questions diverses

- Des représentants suppléants sont désignés au sein des treize commissions de la Communauté d'Agglomération. Ces représentants n'auront pas le pouvoir de voter.
- La commune apportera une participation de 50 € par mois à la commune de Saint-Mathurin pour la location du logement du curé.
- La Société OCEANIS va réaliser les travaux de viabilisation du Parc Résidentiel de Loisirs.